

Votants : 74

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 09 décembre 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 15 décembre 2025

ETUDES ET PROJETS NEUFS - AMÉNAGEMENT ET INFRASTRUCTURES - CONVENTIONS DE PRESTATIONS DE SERVICES POUR L'ENTRETIEN DES ZAE

Titulaires et suppléants présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGÉ, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Yamina BOUDAHMANI, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, François GIBERT, Anne-Sophie GUICHET, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Frédéric NOURRIGEON, Eric PERSAIS, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES, Valérie VOLLAND, Lydia ZANATTA.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jean-Michel BEAUDIC pouvoir à Elisabeth MAILLARD, Christelle CHASSAGNE pouvoir à Thibault HEBRARD, Thierry DEVAUTOUR pouvoir à Agnès RONDEAU, Jean-Pierre DIGET pouvoir à Claude BOISSON, Noémie FERREIRA pouvoir à Yvonne VACKER, Elsa FORTAGE pouvoir à Sébastien MATHIEU, Nadia JAUZELON pouvoir à Philippe LEYSSENE, Anne-Lydie LARRIBAU pouvoir à Sophie BOUTRIT, Gérard LEFEVRE pouvoir à Dominique SIX, Bastien MARCHIVE pouvoir à Jérôme BALOGÉ, Marie-Paule MILLASSEAU pouvoir à Lydia ZANATTA, Rose-Marie NIETO pouvoir à Florence VILLES, Michel PAILLEY pouvoir à François GUYON, Franck PORTZ pouvoir à Jacques BILLY, Johann SPITZ pouvoir à Sophia MARC, Mélina TACHE pouvoir à Jeanine BARBOTIN.

Titulaires absents :

Patricia DOUEZ, Cathy Corinne GIRARDIN, Marcel MOINARD.

Titulaires absents excusés :

Annick BAMBERGER, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Christophe GUINOT, Richard PAILLOUX.

Président de séance : Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance : Aurore NADAL

Envoyé en préfecture le 22/12/2025

Reçu en préfecture le 22/12/2025

Publié le

ID : 079-200041317-20251215-C_99_12_2025-DE



C- 99-12-2025

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU LUNDI 15 DÉCEMBRE 2025

ETUDES ET PROJETS NEUFS - AMÉNAGEMENT ET INFRASTRUCTURES - CONVENTIONS DE PRESTATIONS DE SERVICES POUR L'ENTRETIEN DES ZAE

Monsieur **Dominique SIX**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu le Code général des collectivités territoriales, à ses articles L.5216-7-1 et L.5215-27 ;

Vu les statuts de la Communauté d'agglomération du Niortais modifiés par arrêté préfectoral en date du 25 février 2025 ;

Dans le cadre de sa compétence en matière de Développement Economique, la Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN) est notamment chargée d'assurer l'entretien et la gestion de l'ensemble des zones d'activités économiques recensées sur son territoire. Ne disposant pas de moyens humains et matériels suffisants pour assurer ses compétences en matière d'entretien et de fonctionnement des voiries, réseaux et espaces verts des Zones d'Activités Economiques, la CAN a fait le choix, dans un souci d'efficience, de conclure des conventions de prestations de service auprès des communes et syndicats intercommunaux concernés, pour assurer les missions correspondantes. Les dernières conventions actuellement en cours arrivent à échéance au 31 décembre 2025.

Il est envisagé de conclure de nouvelles conventions à compter du 1^{er} janvier 2026. La prestation pourra être assurée par tout moyen (travaux exécutés en régie ou en ayant recours à des prestataires extérieurs).

Les zones d'activités économiques (PA : Parc d'Activités et/ou ZAE : Zone d'Activités Economiques) concernées sont les suivantes :

Commune d'Aiffres :	PA Bâtipolis
Commune de Beauvoir-sur-Niort :	ZAE Le Pas David ZAE Les Petits Affranchimens
Commune de Bessines :	Parc d'Affaires des Portes du Marais (ZAE Les Charmes - ZAE L'Ebaupin)
Commune de Chauray :	PA Le Trévins PA Les Guillées PA Les Rochereaux Nord et Sud

Communes d'Échire / St-Gelais : PA Le Luc / Les Carreaux

Commune d'Épannes : ZAE La Clielle
ZAE Les Sablonnières

Commune de Fors : ZAE Les Grolettes

Commune de Prahecq : PA La Fiée des Lois

Communes de Prin-Deyrançon et
Mauzé-sur-le-Mignon : ZAE Les Chéracles

Commune de Saint-Maxire : ZAE L'Abbaye

Commune de Saint-Remy : ZAE La Larguinière

Commune de Villiers-en-Plaine : ZAE Les Grandes Versennes

Les différentes prestations sont énumérées dans la convention type ci-jointe, laquelle sera adaptée à chaque commune ou syndicat intercommunal.

La convention est établie pour une durée d'un an, renouvelable trois fois.

COLLECTIVITE PRESTATAIRE	ESTIMATION DE LA CONTRIBUTION ANNUELLE ESTIMATIVE EN € T.T.C.
Commune d'Aiffres	19 000 €
Commune de Beauvoir-sur-Niort	9 000 €
Commune de Bessines	3 500 €
Commune de Chauray	135 000 €
Commune d'Épannes	6 200 €
Commune de Fors	1 200 €
Commune de Frontenay-Rohan-Rohan	4 500 €
Commune de Prahecq	8 500 €
Commune de Saint-Remy	1 100 €
Commune de Villiers-en-Plaine	1 600 €
S.I.C. d'Echiré/St-Gelais/St-Maxire	62 000 €
S.I.V.O.M. de Mauzé-sur-le-Mignon	2 400 €

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Approuve la convention-type jointe en annexe ;

Autorise le Président, ou le Vice-Président Délégué, à signer les conventions de prestations de services à intervenir.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 74

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Aurore NADAL

Dominique SIX

Secrétaire de séance

Vice-Président Délégué